

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES

Ordonnance de Monseigneur l'Archevêque de BOURGES
constatant la guérison miraculeuse d'Estelle FAGUETTE

Nous, Paul Vignancour, Archevêque de Bourges, Primat des Aquitaines,

- après étude du dossier très complet de la maladie d'Estelle Faguette, née en 1843, soignée par plusieurs médecins de l'Indre, ainsi que par le Professeur Bucquoy, membre de l'Académie de Médecine de Paris, sollicité par la famille de La Rochefoucauld, employeur d'Estelle à Pellevoisin (Indre) ;

- après constatation des dires d'Estelle affirmant sa guérison dans la nuit du 18 au 19 février 1876, guérison constatée par de nombreux témoins;

avons constitué deux Commissions sous notre Autorité:

- une Commission médicale composée du Docteur Malgras, chirurgien à Bourges, interne dès Hôpitaux de Paris, et du Docteur Ferrand, médecin pneumologue du Centre hospitalier de Bourges;

- une Commission canonique composée du Père Patfoort, op, professeur de l'Angelicum à Rome, du Père Feuillet, professeur à l'Institut Catholique de Paris, de Mgr Molette, président de la Société française d'Études Mariales, du Père Vernet, op, auteur de deux livres sur Pellevoisin, de Mgr Girard, vicaire général de Bourges et auteur d'un livre sur Pellevoisin, du Chanoine Dutour, théologien à Bourges.

- après étude des deux rapports et constatation que les membres de la Commission canonique ont pris connaissance des rapports médicaux,

- après constatation que les deux rapports concluent unanimement que la guérison d'Estelle a été « soudaine »,

c'est-à-dire sans convalescence, « totale », « durable »,

- après déclaration par la Commission Théologique,

- d'une part, de la reconnaissance du caractère miraculeux de cette guérison inexplicable au plan médical et ne relevant pas de facteurs d'ordre psychique ou de causes préternaturelles qui ne viendraient pas de Dieu,

- et, d'autre part, de la constatation de la valeur de signe de cette guérison, c'est-à-dire qu'en accordant la guérison à Estelle, Dieu a voulu, par sa Mère, lancer des appels à notre foi et rendre crédible un message.

- prenant acte que cette guérison est humainement inexplicable, en tant qu'Archevêque de Bourges, nous en reconnaissons le caractère **Miraculeux**, et nous rendons grâce à Dieu qui, sur l'intercession de Marie, Mère de Miséricorde, en ce lieu privilégié de Pellevoisin, a bien voulu montrer sa Toute Puissance et nous inviter, à travers le signe d'une guérison, à reconnaître son immense amour pour nous.

A BOURGES, le 8 septembre 1983, en la Fête de la Nativité de NOTRE-DAME

Paul Vignancour, Archevêque de Bourges